



COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

Vendredi 19 mars 2021,
À Saint-Brieuc

Port de commerce du Légué La Région précise ses intentions à propos du 4^e quai

Depuis 2017, la Région Bretagne, propriétaire et autorité portuaire, a pris toute sa place dans le Syndicat Mixte du Grand Légué (SMGL), au côté du Département des Côtes d'Armor et de Saint-Brieuc Armor Agglomération. Quatrième port de commerce de Bretagne, le Légué doit poursuivre sa modernisation et son développement pour générer localement tout ce qu'une place de cette importance peut apporter à son arrière-pays.

Depuis la fin des années 2000, les membres historiques du SMGL, le Département des Côtes d'Armor et l'Agglomération de Saint Brieuc, appuyés par la CCI 22, ont mis en œuvre le plan de référence d'aménagement du Légué. Ainsi, les **réaménagements urbains et nautiques** réalisés autour de la plaisance et de la réparation navale ont grandement contribué à **moderniser le port** et à y ouvrir de nouvelles perspectives de développement.

Idéalement situé au cœur des Côtes d'Armor, le Légué offre aujourd'hui des **solutions logistiques performantes de proximité** aux industriels costarmoricains qui y font transiter leurs marchandises, notamment dans les secteurs de l'agroalimentaire et de la construction.

Le port est également situé au cœur d'un environnement exceptionnel que la Région entend préserver. Dans sa configuration actuelle, il a pu traiter, à l'été 2020, le tonnage issu de reports de trafics conséquents du port de Saint Malo, démontrant ainsi de **possibles complémentarités** entre les deux plateformes régionales. La Région souhaite donc aujourd'hui **actualiser les études socio-économique et environnementale** pour envisager les conditions du développement des activités du port de commerce du Légué, en complémentarité avec celui de Saint Malo.

SERVICE PRESSE

02 99 27 13 54 | presse@bretagne.bzh

Odile Bruley (06 76 87 49 57) | Rose-Marie Louis (06 88 92 04 53) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57) | Julien Lagache (07 87 21 88 97)

www.bretagne.bzh/espace-presse  @regionbretagne